

**Fiche de candidature exposants photographes au**  
**Festival LORRAINE PHOTONATURE du 30 au 31 mars 2019**

*Préambule*: La participation au festival est ouverte à tous, photographes amateurs ou professionnels, de tous âges. Les participants mineurs s'engagent à fournir une autorisation parentale en cas de sélection.

-----  
Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Adresse email :

Site web :

-----

**Titre de l'exposition proposée :**

**Présentation de l'exposition (1/2 page maximum) :**

**Nombre de photos, format et type de support (la surface disponible par exposant sera notifiée plus tard):**

**Présentation du (ou des) auteurs avec le statut (amateur, professionnel), les expositions précédentes, les parutions ... :**

### **Envoi des images :**

L'envoi des images pour la sélection au festival se fait par courriel à [didier.robert@univ-lorraine.fr](mailto:didier.robert@univ-lorraine.fr). Chaque photographe devra envoyer une dizaine de photos en format JPEG au format de 1200 pixels (pour le plus grand côté) ainsi qu'une planche contact avec l'ensemble des photos proposées.

L'envoi du dossier d'inscription, des photographies et **avant le 1er novembre 2018 minuit**.

En cas de sélection, **un chèque de participation de 40€** (à l'ordre de Didier ROBERT) devra être envoyé afin de confirmer la présence de l'auteur.

Le photographe devra assurer être l'auteur des photographies présentées. Les images présentées à la sélection devront correspondre aux images présentées lors du festival. La liste des photographes sélectionnés sera diffusée sur le site du festival à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2016.

### **Déroulement du Festival**

L'installation de l'exposition se fera le vendredi 29 mars avant 16h00. Les photographes s'engagent à être présents physiquement sur le festival **du vendredi 29 mars au dimanche 30 mars 2018 aux heures d'ouverture au public (de 10h00 à 18h00 le samedi et le dimanche)**.

Le photographe est responsable du tirage de ses propres images. Le photographe est responsable de l'accrochage de ses photographies. La vente des tirages est libre. Aucune commission n'est retenue par les organisateurs. La commercialisation d'autres objets ou supports (cartes, marque-pages, livres) est autorisée et assurée par leur propriétaire. Chaque photographe disposera sur son stand d'une table et de deux chaises. Si vous avez besoin d'un branchement électrique il faudra faire une demande spécifique.

Une assurance spécifique «Exposition» est souscrite par l'établissement. Nous demandons cependant aux exposants de fournir une attestation d'assurance « Responsabilité civile ».

### **Ethique et copyright**

Conformément à l'article 34 de la loi " informatique et liberté ", les photographes disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant. Chacun peut donc à tout moment demander la modification, rectification, ou suppression de ses données. Les photographes sélectionnés autorisent les organisateurs du festival à utiliser leur nom et leurs photographies sans but lucratif dans le cadre de la promotion, publicité et communication liées à l'exposition sans recevoir d'indemnité supplémentaire. Cette autorisation est accordée pour la durée du festival. Tout participant garantit que les images qu'il soumet ont été réalisées dans le respect des lois concernant la protection de la nature. Les images présentées seront des œuvres originales créées par les participants et elles ne devront pas enfreindre les droits d'une quelconque autre partie. Chaque participant devra être propriétaire du droit d'auteur pour pouvoir présenter l'image au festival.

**Festival Lorraine PhotoNature**

**Didier ROBERT**

UNIVERSITE DE LORRAINE-IUT-ME,

12 rue Victor Demange 57500 Saint-Avold

Courriel : [didier.robert@univ-lorraine.fr](mailto:didier.robert@univ-lorraine.fr)

**Téléphone : 0606437803**